

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des Fonds

CONTRAT HELIOS – SÉRIE 5

Renseignements financiers au **31 décembre 2019** (sauf indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque nouveau Fonds qui sera disponible pour le Contrat Helios à partir du 30 novembre 2020. L'aperçu d'un Fonds vous donne une idée de ce dans quoi le Fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos Fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces Fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des Fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez résilier tout achat subséquent effectué au titre du Contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'aux nouveaux achats.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérez votre Dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que l'achat en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale : 1, complexe Desjardins, C.P. 9000

Montréal (Québec) H5B 1H5

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1-877-647-5435

Télécopieur : 1-888-926-2987

TABLE DES MATIÈRES

DSF FPG – Modéré – Desjardins SociétéTerre.	2
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociétéTerre.	5
DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé.	8
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé.	11
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé.	14
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé.	17
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé.	20
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé.	23
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins.	26

 **Desjardins**
Assurances
Vie • Santé • Retraite

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,87 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

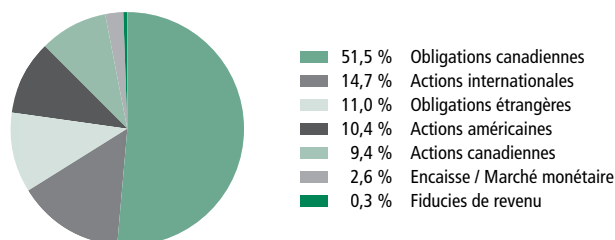
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Modéré Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	51,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	9,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	9,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	1,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	1,6 %
TOTAL	96,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 mai 2020**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75. Comme ce Fonds a été lancé le 16 novembre 2020 et que le fonds sous-jacent a été lancé le 14 avril 2020, aucun rendement annuel n'est disponible au 31 mai 2020.

Rendement moyen

S. O.

Rendement année après année

S. O.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute. 														
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt. 						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans et plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans et plus	0,0 %															

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,87 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75	Seulement une des Garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la Garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,80 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.
Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.
Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,22 %
Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
Taux de rotation du portefeuille : S. O.
Dépôt minimal : 500 \$

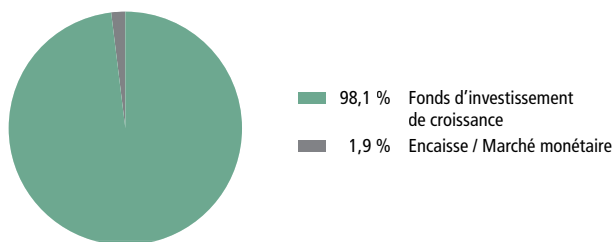
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociétéTerre 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	26,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	26,0 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales	15,4 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions des marchés émergents	8,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Technologies propres	7,1 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions positives	7,1 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Environnement	6,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 7

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

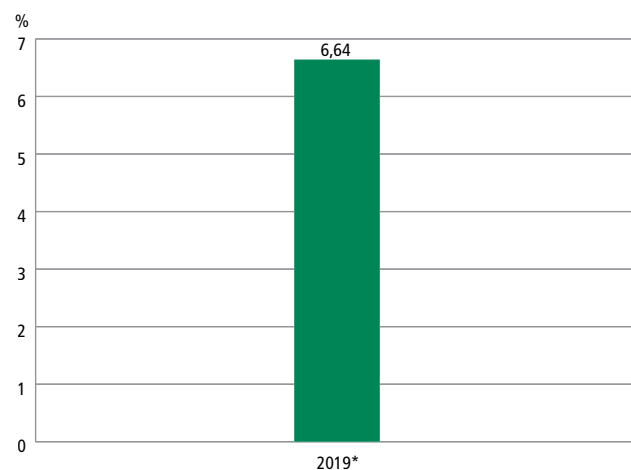
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 066,40 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute.
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,22 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75			
Garantie 75/100i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S.O.	
Garantie 100/100r		0,85 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,59 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

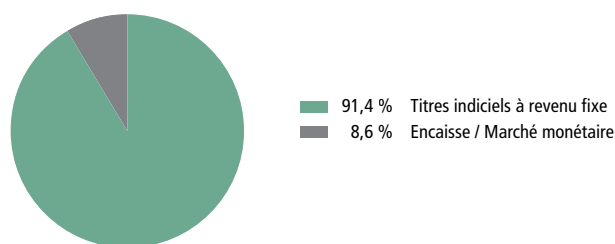
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	68,5 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	11,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,6 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	5,9 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	5,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 5

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

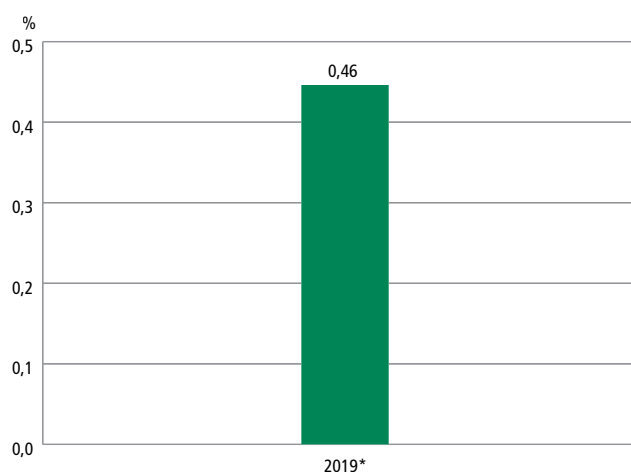
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 004,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	--------------------	--------	-------------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant stable et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories de revenu fixe différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute.
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,59 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75	Seulement une des Garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la Garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,35 %	0,70 %	0,70 %	0,65 %
Garantie 100/100 r		0,35 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,64 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

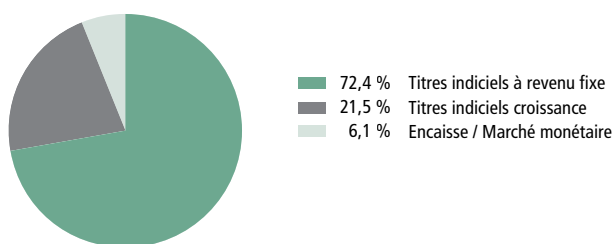
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (80 %) et des titres de participation (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	55,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	9,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	5,8 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	5,0 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	4,8 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,4 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	3,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	1,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	1,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	1,5 %
TOTAL	91,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 14

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

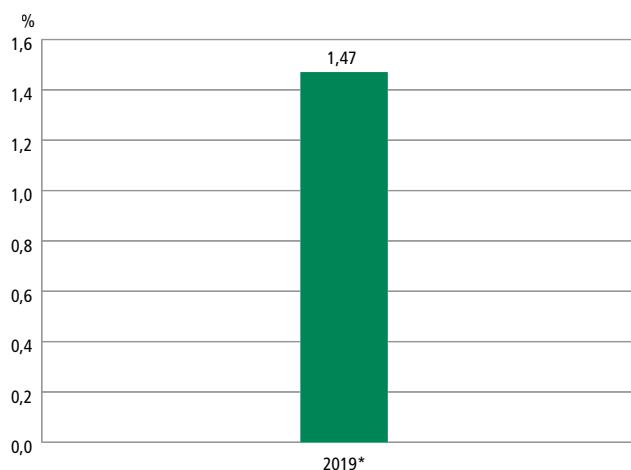
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 014,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute.
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,64 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75	Seulement une des Garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la Garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création: Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,70 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

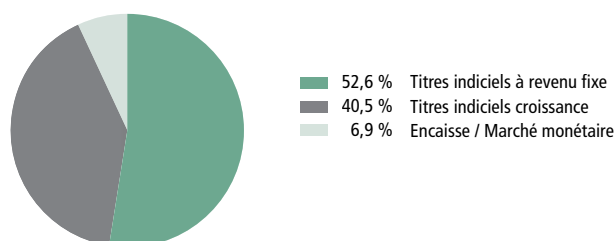
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (60 %) et des titres de participation (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	42,0 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	10,5 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	9,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	6,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	6,4 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	3,3 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	3,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	2,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,4 %
TOTAL	89,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

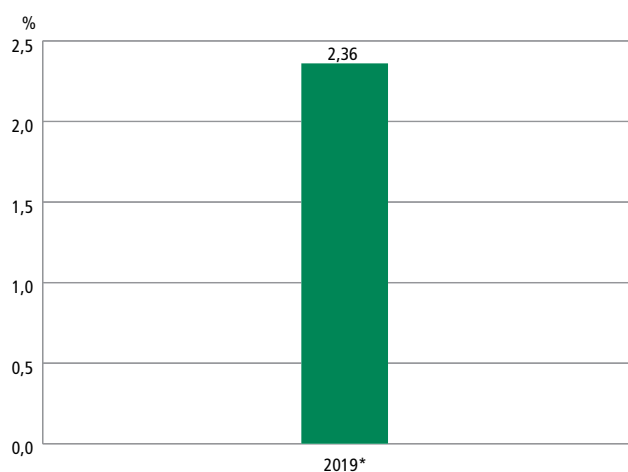
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 023,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute.
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,70 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75	Seulement une des Garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la Garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,76 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

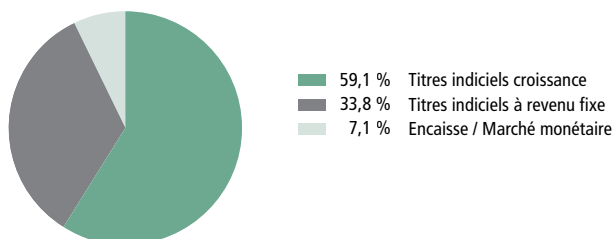
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	27,5 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	15,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	12,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	10,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	4,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	3,9 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,4 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	2,9 %
TOTAL	89,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

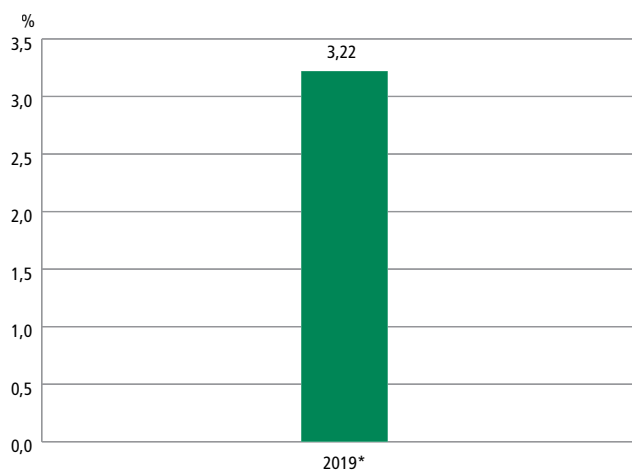
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 032,20 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute. 														
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt. 						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans et plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans et plus	0,0 %															

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,76 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75	Seulement une des Garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la Garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1.00 %	1.00 %	1.10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,82 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

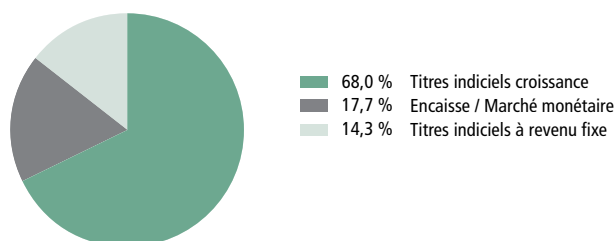
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Maximale Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Vanguard S&P 500 Index ETF	17,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	14,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	12,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadienne	11,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	5,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	4,7 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	4,6 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,8 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	1,2 %
TOTAL	79,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

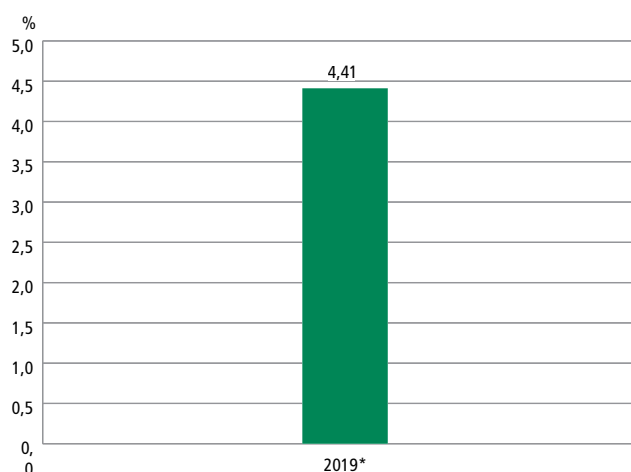
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 044,10 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute. 														
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt. 						
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans et plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans et plus	0,0 %															

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,82 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,50 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,87 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

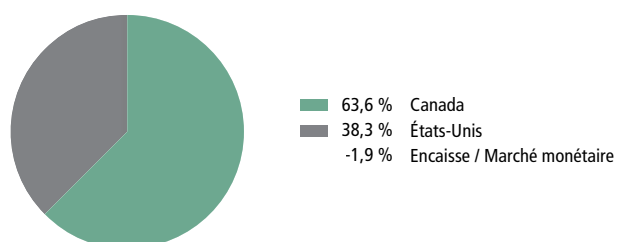
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Vanguard S&P 500 Index ETF	27,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	22,1 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	19,5 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	7,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	7,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	6,5 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	5,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,6 %
FNB Desjardins Marchés émergents multifacteurs à volatilité contrôlée	2,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2019**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

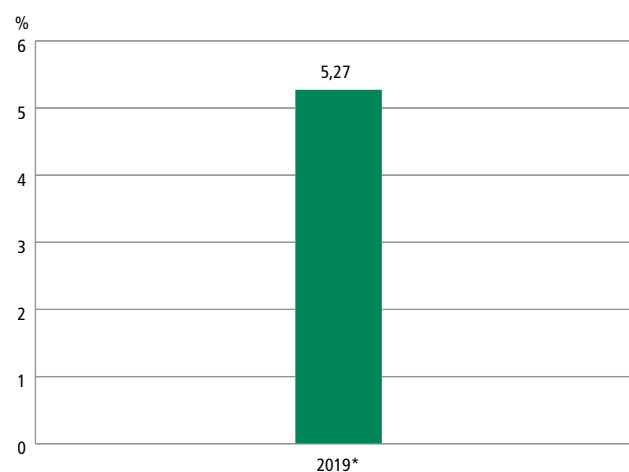
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 052,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute.
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,87 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %			S. O.
Garantie 100/100 r		0,55 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 5 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 5 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 5 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,93 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : 500 \$

3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

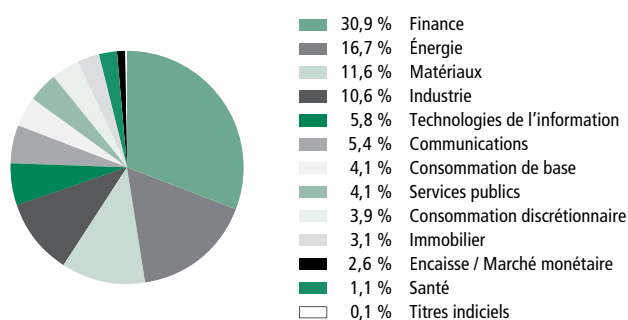
Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,5 %
Banque Toronto-Dominion	6,2 %
Enbridge	4,3 %
Banque Scotia	3,8 %
Brookfield Asset Management	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,4 %
Suncor Énergie	2,8 %
TC Énergie	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Société aurifère Barrick	2,5 %
TOTAL	38,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 101

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

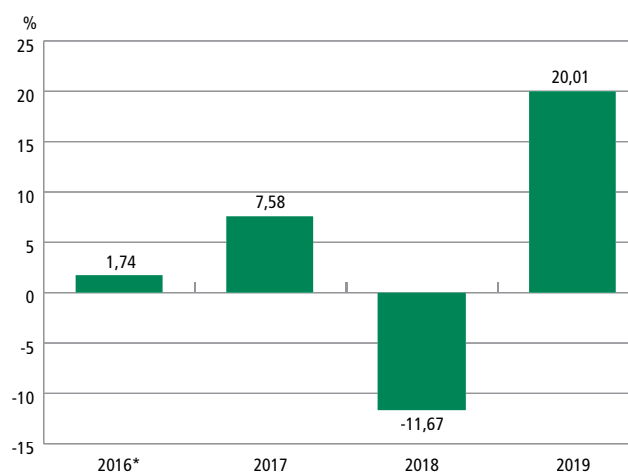
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie principale et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 25 novembre 2016 détient maintenant 1 160,24 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours des 4 dernières années. Depuis 2016, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie principale.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre Dépôt et sont remis à votre représentant à titre de commission brute.
Frais de rachat différés (3 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.
Frais de rachat différés (6 ans)	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,0 % Moins de 5 ans 2,5 % Moins de 6 ans 2,0 % 6 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat différés. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat différés, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie principale que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre premier Dépôt.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 100/100 r, la Garantie 75/100 i, la garantie optionnelle GRM, la garantie optionnelle GRV ou la garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie principale	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,70 %			

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

Choisir Desjardins...

c'est choisir le Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, dont la solidité financière est reconnue par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's A+
- Moody's Aa2
- Dominion Bond Rating Service AA
- Fitch AA-

desjardinsassurancevie.com



Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti de Desjardins Sécurité financière – Helios et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %